

# 'FAKE OF' : LES CHIFFRES DU CHÔMAGE

## LE PLUS BAS TAUX DE CHÔMAGE DEPUIS 2008 ? LA VÉRITÉ TROMPEUSE DE MURIEL PÉNICAUD

Suite à la dernière publication des chiffres du chômage, le gouvernement et sa Ministre du chômage se targuent de « bons » résultats sur ce front avec un taux de 8.1% de la population active, « *taux le plus bas depuis 2008* » selon la communication officielle.



Cette soi-disant baisse du chômage masque en réalité une manipulation des chiffres par rapport au nombre réel de chômeurs inscrits à Pôle emploi.

### LA PREUVE PAR LES CHIFFRES !

|                                       | 2008      | 2019          | Variations 2008 - 2019 |
|---------------------------------------|-----------|---------------|------------------------|
| <b>TAUX DU GOUVERNEMENT</b>           | 8 %       | <b>8,1 %</b>  | <b>+ 1,25 %</b>        |
| Nombre de DE catégorie A              | 2 506 200 | 3 308 000     | + 32 %                 |
| <b>TAUX RÉEL CATÉGORIE A*</b>         | 8,9 %     | <b>11,1 %</b> | + 24,7 %               |
| Nombre de DE catégorie B ET C*        | 1 085 500 | 2 134 000     | + 96,6 %               |
| Nombre de DE catégorie A, B et C*     | 3 591 700 | 5 442 100     | <b>+ 51,5 %</b>        |
| <b>TAUX RÉEL CATÉGORIE A, B ET C*</b> | 12,83 %   | <b>18,3 %</b> | + 42,6 %               |

\* Source Pôle emploi

Le gouvernement confond volontairement le **taux de chômage** (au sens du Bureau International du Travail BIT), qui est calculé par sondage trimestriel auprès de 100 000 foyers, **et le chiffre réel** du nombre de demandeurs d'emploi inscrits chaque mois à Pôle emploi.

La **différence est de taille** : + 1.85 millions de demandeurs d'emploi entre 2008 et 2019 soit une augmentation de **51,5 %** alors que le taux du gouvernement n'affiche une hausse que de **1,25 %** !

Tous les conseillers de Pôle emploi l'ont d'ailleurs constaté avec l'**explosion de leur portefeuille** sur la même période comme le fait remarquer aussi la Cour des Comptes dans son dernier rapport de février 2020. Les réponses de la direction générale aux observations de la Cour des Comptes sont révélatrices d'une volonté d'assumer la **désinformation des pouvoirs publics** ; en affichant des moyennes d'effectif par portefeuille, la direction de Pôle emploi oublie de préciser que 15% des portefeuilles correspondent à moins de 10 personnes et ne servent qu'à faire baisser la moyenne. Chaque agent de Pôle emploi peut le constater sur l'outil interne IOP.



Le syndicat qui a du mordant !

**Le SNU dénonce cette communication trompeuse** uniquement destinée à justifier les errements des politiques publiques de lutte contre le chômage depuis 10 ans.